

# GARONS'MAG

*Le bulletin municipal de la ville de Garons*

N°28 • AVRIL 2023

Samedi 24 juin 2023

**HÉLÈNE  
SÉGARA**  
**en concert**  
**à Garons**



Du jeudi 22 au dimanche 25 juin 2023

**FÊTE VOTIVE**  
**4 jours de festivités**

[www.garons.fr](http://www.garons.fr)

**incoma.fr**

Votre spécialiste en solutions énergétiques, aménagement de l'habitat depuis 1959 : chauffage, climatisation, poêle, plomberie, énergie renouvelable

**DUFOUR Wesley**  
Plomberie - Chauffage - Climatisation

04.66.64.68.71 • 06.16.61.21.68

www.incoma.fr

RGE Quali Pac  
RGE Quali Bois

RÉSIDENCE **sweet PARC**

**CORIM**  
VUE IMPRENABLE SUR LA VIE  
Tél. 04 99 58 86 86

Logements neufs à la vente du T2 au T3  
Travaux en cours  
Livraison 2024

L'équilibre parfait entre ville et campagne !

contact@corim-promotion.com



# SOMMAIRE

▶ <b>Éditorial</b>	<b>1</b>
1 ▶ <b>Informations utiles</b>	<b>3</b>
2 ▶ <b>2022/2023 Finances de la commune</b>	<b>4</b>
3 ▶ <b>Bâtiments communaux</b>	<b>8</b>
4 ▶ <b>Voies et réseaux</b>	<b>9</b>
5 ▶ <b>Questions d'Urbanisme</b>	<b>10</b>
6 ▶ <b>Affaires scolaires et périscolaires</b>	<b>11</b>
7 ▶ <b>Centre de loisirs</b>	<b>12</b>
8 ▶ <b>Environnement et cadre de vie</b>	<b>14</b>
9 ▶ <b>Dans la commune</b>	<b>16</b>
10 ▶ <b>Devoir de mémoire</b>	<b>17</b>
11 ▶ <b>Service National Universel</b>	<b>18</b>
12 ▶ <b>Un peu, beaucoup de Culture</b>	<b>19</b>
13 ▶ <b>Fête votive</b>	<b>22</b>
14 ▶ <b>Le marché hebdomadaire</b>	<b>23</b>
15 ▶ <b>Comité de Jumelage</b>	<b>25</b>
16 ▶ <b>Les associations</b>	<b>27</b>
17 ▶ <b>Restez connecté</b>	<b>32</b>

Directeur de publication, de la rédaction et photos: Mairie de Garons / Régie Publicitaire: Groupe Média Plus Communication / Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX / Tél. 04 92 271 389 / E.mail: contact@mediaplus.com.fr - Site: www.mediaplus.com.fr / Impression: Groupe Média Plus Communication / Dépôt Légal: 2023



## ÉDITORIAL

**Alain DALMAS**  
Maire de Garons

**Chères Garonnaises, chers Garonnais, chers amis,**

**2023** est arrivée avec tout son lot d'incertitudes et d'espoir. Le climat national et international est tendu mais, malgré tout, nous avons fait ensemble au niveau communal de belles choses ces derniers mois et cette nouvelle année s'annonce encore prometteuse.

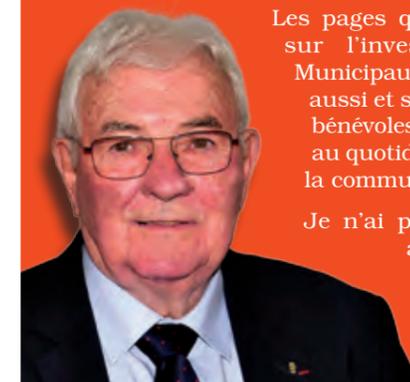
Nous avons entrepris des travaux importants; la construction du centre technique communal mais aussi le lancement du nouveau groupe scolaire. Ce nouvel établissement, devenu une évidence au regard du développement urbain et démographique de la commune, devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre 2024.

Les Conseillers Municipaux débattront également, lors des commissions municipales et compte tenu des arbitrages budgétaires nécessaires qui ont été votés, des projets à venir.

L'inflation et ses effets sur les coûts des fournitures et des services ont un impact conséquent sur nos charges de fonctionnement. La revalorisation des bases fiscales, déjà conséquente, ne suffit pas à couvrir cette hausse. C'est pourquoi nous avons dû augmenter le taux de la taxe foncière, le principal levier de recettes pour une commune restant la fiscalité. Il est important de rappeler cependant que les taux d'imposition de la commune n'avaient connu aucune augmentation depuis 2014, et que le taux voté (45,50%) reste en deçà de la plupart des communes de notre région.

La ville de Garons se développe et s'articule désormais comme un maillon essentiel de la métropole nîmoise. Les équipes municipales travaillent de concert avec les services de Nîmes Métropole afin de vous proposer plus de services, une meilleure qualité de vie que ce soit pour les transports, les zones d'activité, l'urbanisme, les fonds de concours octroyés et les différentes actions mises en place. Nous ne ménages pas non plus nos efforts dans la recherche de subventions éventuelles, toujours dans le souci d'une gestion rigoureuse de notre budget.

La motivation est notre moteur et c'est avec une grande satisfaction que nous réalisons au quotidien les projets pour lesquels vous nous avez donné votre confiance.



Les pages qui suivront mettront l'accent sur l'investissement des Conseillers Municipaux, du personnel municipal mais aussi et surtout mettront à l'honneur les bénévoles et les associations qui œuvrent au quotidien pour dynamiser et valoriser la commune.

Je n'ai plus qu'à vous souhaiter une agréable lecture de ce bulletin municipal...

Alain DALMAS

**Rodrigue**  
Coiffure

**GARONS**

16 Grand Rue Tél. 04 66 70 09 66  
Rés. Le Concorde Tél. 04 66 70 15 15

[www.rodrique-coiffure.fr](http://www.rodrique-coiffure.fr)

Maison  
Binocles

11, Rue de l'Église - 30128 Garons  
**04 66 70 26 72**  
maisonbinocles@gmail.com

Vous souhaitez vendre ou acheter ?  
Profitez d'un accompagnement sur-mesure  
tout au long de votre projet Immobilier.  
Etude personnalisée gratuite.

Reussissez votre projet immobilier  
ANCIEN TRANSACTION-ESTIMATION-VIAGER

Jc. Pierrot

Proche de vous  
votre spécialiste  
du secteur

jc.pierrot@capifrance.fr  
**06 04 52 92 88**

**planete auto**

Carrossier à Garons (30)  
Tél. : 04 66 70 13 04

1990/2023  
33 ans d'expérience  
en tolérerie, peinture et mécanique  
Restauration de véhicules

18, rue de Bouillargues  
30128 GARONS  
carrosserie.planeteauto@wanadoo.fr

**Agréé TOUTES assurances**

**ABATOUT**  
Les spécialistes de l'entretien

Cyrille PELON  
**06 22 58 71 64**  
contact@abatout.fr

2, chemin  
de la Courbade  
30128 GARONS  
Tél. 04 66 700 222  
www.abatout.fr

**ÉLAGAGE - ABATTAGE**  
**ROGNAGE - BROYAGE**  
**DÉBROUSSAILLAGE**

**PROTECTION INCENDIE**

ALERTE EAU FEU

VENTE • INSTALLATION • MAINTENANCE

contact@alerte-eau-feu.fr  
www.alerte-eau-feu.fr

**Centre Equestre Carpe Diem**

Serrouf William 06 81 32 03 54  
cecarpediem@orange.fr

Enseignement - Pensions - Compétitions  
Stages - Journées à thèmes - Anniversaires

**Chemin de Bellegarde 30230 BOUILLARGUES**

**BABBI Sellerie**

06 06 90 95 36

BABBI SELLERIE  
6 rue de la vieille vigne  
30128 GARONS

www.babbi-sellerie.fr  
sellerie.babbi@gmail.com

**Aubry TP** Terrassement  
& Multi Services extérieur

David Aubry

Déplacements : Alpes Côte d'Azur  
Occitanie - Bouche-du-Rhône

Devis  
Gratuit

Tél. : 06 40 84 75 10 • Mail : tp.aubry@gmail.com

**Mélanie . N**

Praticienne beauté  
et bien-être  
Coiffure et Massage  
à domicile  
ou en cabinet

UN TEMPS POUR SOI À DOMICILE

06 37 27 83 06  
Chemin du Mas de Beaud  
30230 BOUILLARGUES  
melanie.nervet2@gmail.com  
untempspoursoiadomicile.fr

**COFEX**  
MEDITERRANÉE

Réparation et renforcement  
d'ouvrages  
Géotechnique  
Travaux industriels

Zone Aéroport  
3, Rond-Point de l'Aéroport  
30128 GARONS  
Tél. : 04 66 74 21 73

Notre entreprise s'associe à  
ses partenaires pour promouvoir

**L'ÉCO  
CITOYENNETÉ**

MEDIA PLUS COMMUNICATION  
Leader en communication  
institutionnelle

Utilisation d'encres  
écologiques

Papier issu de forêts  
durablement gérées

Fabrication Française

1

# Informations UTILES



## → Restez connecté avec la commune

Info-Flash est une application mobile dédiée aux municipalités qui informe et alerte la population locale en temps réel. Simple à mettre en œuvre et anonyme pour l'utilisateur, cette technologie basée sur les notifications n'entraîne aucun surcoût, quelque soit le nombre de messages envoyés.

### Une solution innovante qui informe et alerte via des notifications :

- ▶ Uniquement des informations utiles et officielles.
  - ▶ Aucune inscription pour les utilisateurs.
  - ▶ Aucune donnée personnelle, totalement anonyme.
  - ▶ Fonctionnement sur tablette et smartphone.
  - ▶ L'actualité locale en toute simplicité.
- Anonymat et facilité d'accès.

Contrairement aux technologies basées sur l'envoi de SMS, Info-Flash ne nécessite aucune inscription préalable de l'utilisateur en mairie, garantissant ainsi anonymat et facilité d'accès au service.

Disponible en téléchargement libre sur App Store et Google Play, l'application fonctionne à la fois sur le réseau de téléphonie mobile et le réseau wifi, ce qui permet aux personnes ne disposant pas de smartphone de recevoir des messages via d'autres supports numériques reliés à internet.

Une fois connecté, chaque utilisateur sélectionnera le type de notifications qu'il souhaite recevoir, en fonction de ses intérêts et besoins.

- ▶ Vous téléchargez gratuitement l'application via l'App-store ou Google-Play,
- ▶ Vous ajoutez «Garons» en favori (et/ou toutes autres collectivités de votre choix) – pas besoin de créer un compte, c'est 100% anonyme,
- ▶ Vous recevrez les notifications en cas d'information ou d'alerte,
- ▶ Vous pouvez à votre tour partager ces informations,
- ▶ Vous pouvez vous désinscrire à tout moment par le même biais.

## → Numéros utiles

- ▶ **Accueil Nîmes Métropole** - Tél. 04 66 02 55 55
- ▶ **Déchets** - Tél. 04 66 02 54 54
- ▶ **Eau** - Tél. 09 69 36 61 02
- ▶ **Transports en commun** - Tél. 09 70 81 86 38
- ▶ **Location de vélos** - Tél. 04 66 38 59 43
- ▶ **Habitat** - Tél. 04 06 02 54 14
- ▶ **Relation entreprises** - Tél. 04 06 02 55 40

## Services mairie

### → Hôtel de ville

#### ▶ Services administratifs

Tél. 04 49 29 59 00

**HORAIRES D'OUVERTURE** : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.

Jeudi de 8h30 à 12h. **FERMETURE l'après-midi.**

#### ▶ Urbanisme

Tél. 04 49 29 59 00

Fermé également le vendredi après-midi.

#### ▶ Site internet : [www.garons.fr](http://www.garons.fr)

### → Médiathèque

Tél. 04 49 29 59 15

#### Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exupéry

▷ Lundi : fermeture hebdomadaire

▷ Mardi : de 15h30 à 18h30

▷ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

▷ Vendredi : de 15h30 à 18h30

▷ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

### → Collecte des déchets ménagers et déchèterie

▶ Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie : Nîmes Métropole DCTDM.

Tél. 04 66 02 54 54

ou [dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr)

### → Permanences assistances sociales

#### ▶ DGADS : Mme Oliveira-Fernandes

Permanences sur rendez-vous

Tél. 04 66 02 80 33

#### ▶ MSA : Mme Basset

Permanences sur rendez-vous

Tél. 04 66 87 75 87

### → Urgences

#### ▶ Police municipale (Grand'rue) :

Tél. 04 49 29 59 12 ou 06 85 07 10 09

#### ▶ Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36

#### ▶ Pompiers : 18

▶ **AGAVIP** : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations).

Tél. 0 800 80 55 64

**Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.**

[secretariat@garons.fr](mailto:secretariat@garons.fr)

**Mairie de Garons : 04 49 29 59 00**

2022/2023

2

# FINANCES DE LA COMMUNE



Josiane GAUDE - Adjointe déléguée aux Finances

## BILAN DE L'ANNÉE 2022

### Compte administratif 2022 les chiffres clés

	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	3 769 573€	4 796 236€
<b>INVESTISSEMENT</b>	2 153 601€	2 836 192€

Les dépenses de fonctionnement, réalisées en 2022, connaissent une progression réelle de 12% par rapport à 2021, une hausse liée principalement aux premiers effets de l'inflation (6%), à l'impact des prix des matières premières, des services et de l'énergie ainsi qu'à l'augmentation du point d'indice des salaires de 3,5% au 1<sup>er</sup> juillet.

Le développement de la commune induit, en outre, un accroissement progressif des charges, le renforcement des services administratifs et techniques, financé en partie par la fiscalité des ménages nouvellement installés et par la hausse des dotations de l'Etat tenant compte de la population nouvelle.

#### Les recettes de fonctionnement fléchissent très légèrement en 2022:

- La taxe aux droits de mutation liée aux ventes au sein de la ZAC Carrière des Amoureux (606 000€ en 2021) a été réduite à 281 600€ en 2022,
- Le produit de la taxe foncière a augmenté de 212 900€ par l'apport de nouveaux contribuables et l'actualisation des bases fiscales.

#### Les résultats de l'exercice 2022:

- Un excédent de fonctionnement de 2 576 733€
- Un déficit d'investissement de 210 055€

#### Et un résultat de clôture en forte progression: 2 366 677€

#### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- Construction du centre technique (1<sup>ère</sup> tranche): 124 593€,
- Construction du groupe scolaire (études): 394 881€,
- Aménagement de la rue Xavier Tronc (2<sup>ème</sup> tranche): 517 000€,
- Voirie et éclairage public: 376 000€,
- Médiathèque: ordinateurs et livres 22 000€.

La rue Xavier Tronc a été subventionnée par Nîmes Métropole (188 390€) et par le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (13 588€).

#### Le budget communal a financé les autres investissements sans recours à l'emprunt.

	Montant en €		Montant en € par habitant pour la catégorie démographique	
	Garons	Garons	Département	National
<b>Encours de la dette au 31 décembre 2022</b>	562 317€	113€	590€	720€
<b>Capacité d'autofinancement nette 2022</b>	1 102 226€	221€	104€	131€

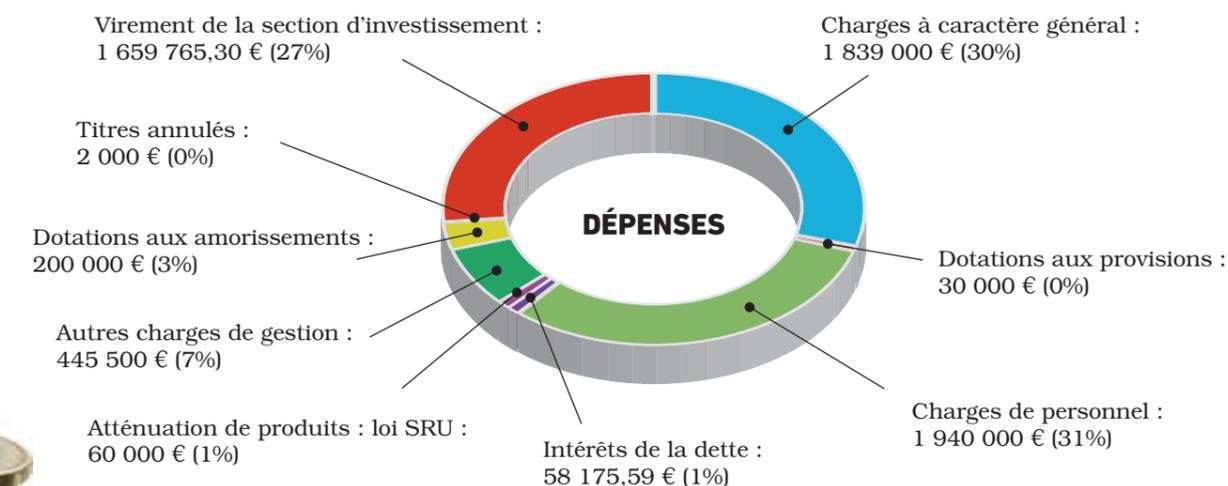
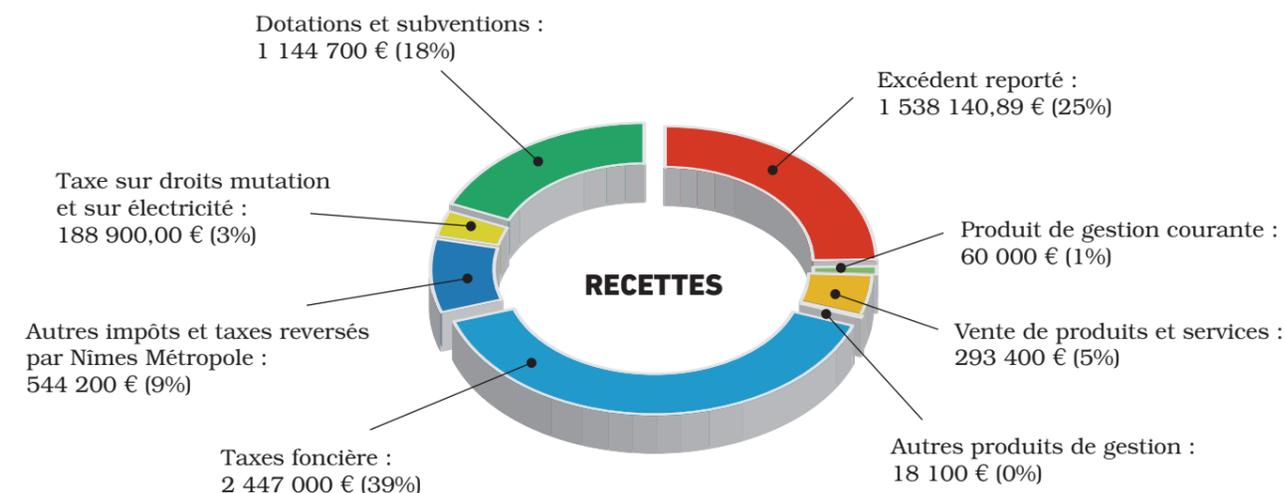
Source: Direction Générale des Finances Publiques 2023



## BUDGET PREVISIONNEL 2023

L'élaboration du budget a été complexe cette année: une inflation constante de 6% et le groupe scolaire à réaliser. Les économies des années passées, le très faible endettement de la commune et un taux de taxe foncière stable depuis 2014 permettent cependant de réaliser un investissement planifié, obligatoire, et qui ne peut être décalé dans le temps.

### Fonctionnement



### Fonctionnement de la commune en 2023: 6 234 440€

#### LES DÉPENSES:

- Hausse importante des énergies, marché triennal avec une hausse de 50% (électricité) à 300% (gaz).
- Services externes (restauration scolaire) et fournitures en progression.
- Charges de personnel: renforcement des services administratifs et techniques et augmentation possible du point d'indice des salaires.

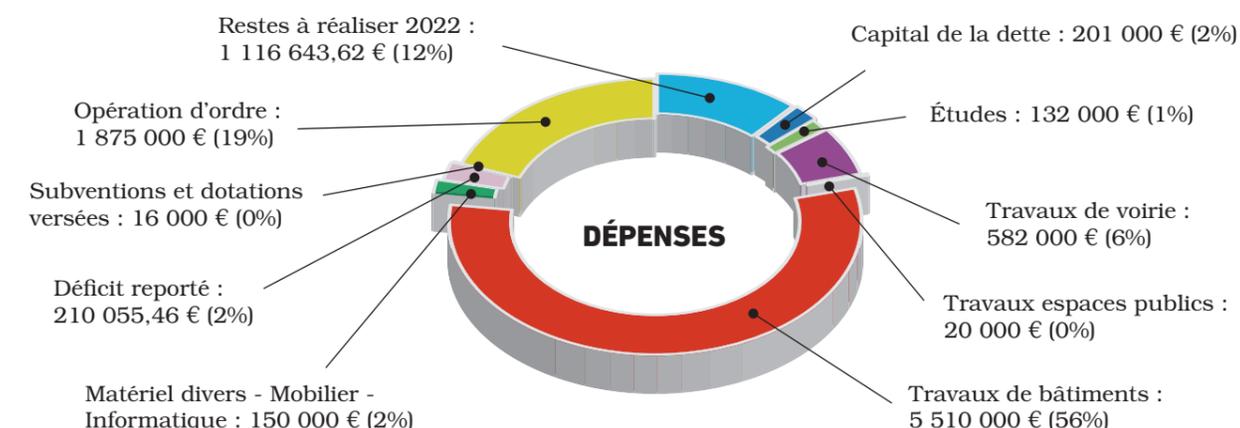
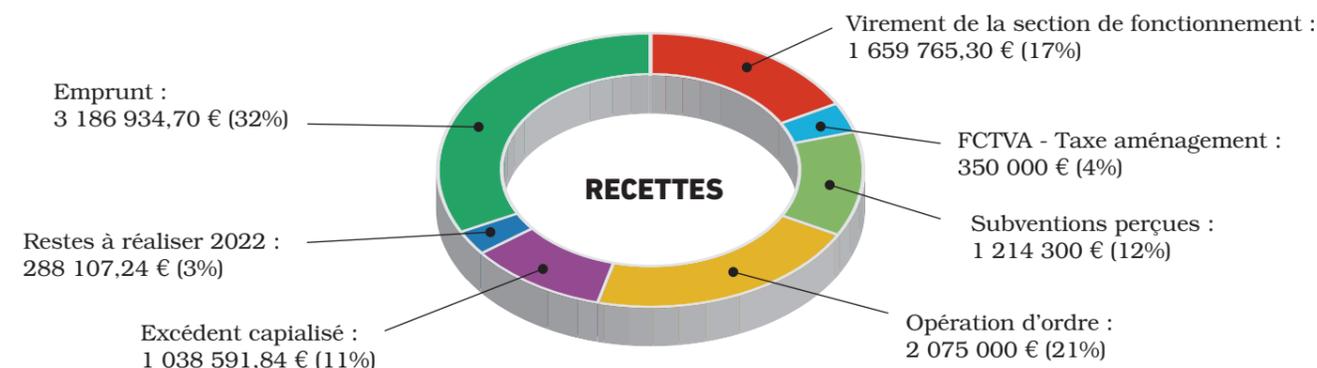
#### LES RECETTES:

- Produits de services en progression (cantine scolaire).
- La fiscalité locale augmente du fait de l'apport de nouveaux contribuables, de l'actualisation des bases fiscales par l'Etat de 7% et de la hausse du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,95%.
- Dotations prévues constantes.

### Focus: Les impôts en 2023

La taxe d'habitation sur les résidences principales disparaît en 2023. Elle est maintenue pour les résidences secondaires et les locaux vacants depuis plus de deux années consécutives.

## → Investissement : 9 812 699 €



## → Principaux investissements 2023

**Construction d'un nouveau groupe scolaire :** ZAC de la Carrière des Amoureux

Le plan de financement prévisionnel a dû être actualisé, au regard des résultats de l'appel d'offres dans un contexte fortement inflationniste :

DÉPENSES HT		RECETTES	
ÉTUDES ET CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE	7 495 146,59 €	ÉTAT (24,02 %)	1 800 000,00 €
		CONSEIL DÉPARTEMENTAL	550 325,00 €
		NÎMES MÉTROPOLE	1 145 726,40 €
		ADEME	35 332,00 €
		RÉGION	113 845,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES HT</b>	<b>7 495 146,59 €</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>3 645 228,40 €</b>
TVA 20%	1 499 029,32 €	FONDS PROPRES COMMUNE (emprunt, FCTVA et autofinancement)	5 348 947,51 €
<b>TOTAL DÉPENSES TTC</b>	<b>8 994 175,91 €</b>	<b>TOTAL RECETTES TTC</b>	<b>8 994 175,91 €</b>

Cette réalisation s'étalera sur deux exercices, la première phase des travaux est inscrite au budget 2023 pour 5 200 000 € TTC, financée par la commune (excédent de fonctionnement capitalisé, autofinancement et emprunt) ainsi que par des avances sur les subventions accordées par l'Etat, Nîmes Métropole, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'Ademe, pour 880 000 €.

### Rénovation de la voirie :

► rue de la Fontaine et rue Marmet : 380 000 €, subventionnée par le SMEG pour un montant de 15 100 €.

### Recettes complémentaires :

► le fonds de compensation de TVA (FCTVA) évalué à 250 000 €,  
 ► la taxe d'aménagement prévue pour 100 000 €,  
 ► 300 000 €, reversement partiel du résultat d'exploitation excédentaire de la SPL AGATE chargée de la réalisation de la ZAC Carrière des Amoureux.

L'emprunt prévu pour l'équilibre du budget ne sera pas nécessairement utilisé dans sa totalité. Un emprunt de 1 000 000 € est réalisé dans un premier temps.

## LES ÉCONOMIES

*sont là !*



### → Électricité

La mobilisation des usagers des bâtiments publics a permis de baisser significativement les consommations électriques depuis décembre 2022 relevées par ENEDIS (compteur Linky communicant).

- Hôtel de ville ..... - 16%
- Médiathèque et école Saint-Exupéry .. - 35%
- Halle de Sport ..... - 24%
- Salle des Fêtes ..... - 20%
- École maternelle ..... - 21%
- Courts de Tennis ..... - 46%

Un grand merci aux utilisateurs qui ont participé à la limitation des dépenses énergétiques prévues par notre groupement d'achat, Hérault-Energies - SMEG 30 (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard). Ces dépenses correspondent à une hausse de 150% pour l'électricité des bâtiments et de 50% pour l'éclairage public.

La baisse de consommation de l'éclairage public de 23%, sur ces trois derniers mois, succède à la diminution de 15% observée en 2021. La mise en place d'ampoules LED et la reprogrammation des horloges astronomiques pour limiter la plage d'éclairage ont permis ces résultats. L'installation d'horloges astronomiques connectées est à l'étude, pour privilégier notamment une régulation individuelle et à distance de l'éclairage public.

La commune, n'étant ni éligible au tarif réglementé des particuliers ni au bouclier tarifaire destiné aux petites communes, a demandé à bénéficier de l'amortisseur électrique auprès de notre fournisseur EDF, soit une réduction du kWh.

### → Gaz

La température des bâtiments publics a été baissée pour participer à la démarche écocitoyenne et à la limitation de la dépense qui devrait augmenter prochainement de 300%, prix négocié par notre groupement d'achat Hérault-Energies - SMEG 30.

La diminution consécutive de la consommation a été évaluée à 20% pour les trois mois d'hiver.



La mise en place définitive des compteurs communicants Gazpar par GRDF permettra un contrôle plus précis les mois prochains.

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIES :

*partenariat*  
*Nîmes Métropole / Voltalis*



### → Des économies d'énergie solidaires et responsables avec le boîtier Voltalis

Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, Nîmes Métropole mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition écologique. Nîmes Métropole, en partenariat avec la société française Voltalis, propose ainsi à tous les habitants de son territoire chauffés électriquement une solution pour consommer moins et mieux ! La commune de Garons soutient et relaie cette initiative pour laquelle la mobilisation de chacun est nécessaire.

### → Des petits boîtiers intelligents dédiés au chauffage électrique

Totalement gratuit et sans abonnement, ce dispositif se matérialise par des petits boîtiers connectés alliés à une application mobile offrant des services utiles et innovants. Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, ce boîtier permet de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants.

### → Des outils innovants pour aller plus loin dans les économies d'énergie

Chaque particulier équipé bénéficie d'un espace personnel gratuit disponible sur PC, smartphones et tablettes. Cet espace permet de suivre sa consommation d'électricité en temps réel, de piloter son chauffage et même de le programmer en toute simplicité selon ses habitudes de vie. Il est accessible par l'adhérent dès finalisation de l'installation du dispositif dans son logement.

### → Un geste utile au système électrique et à l'environnement

Cette technologie permet également de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme lors des pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergies renouvelables. Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système électrique fait appel à Voltalis pour réduire la demande. Résultats : moins d'émissions de CO2 et des économies pour les foyers équipés.

En totale adéquation avec les objectifs de Nîmes Métropole et de la commune de Garons, dont les mesures visent à mieux maîtriser les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables et diminuer les émissions de CO2, le territoire souhaite proposer le dispositif Voltalis au plus grand nombre. Dans ce cadre, les conseillers Voltalis sont disponibles pour répondre aux questions des habitants éligibles et leur proposer un rendez-vous d'installation gratuite.

**Pour plus de renseignements, le partenaire Voltalis est joignable au 05.40.25.69.96 et à nimesmetropole@voltalis.com**

**Site internet : [www.voltalis.com](http://www.voltalis.com)**

# 3

## Bâtiments COMMUNAU

Yves RODRIGUEZ - Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux



### → Un chantier qui avance à grands pas

Devenu vétuste et inadapté, l'atelier municipal du Mas de l'Hôpital ne correspondait plus aux besoins des Garonnais et Garonnaises, ni aux attentes légitimes des agents des services techniques. Les travaux du centre technique municipal qui ont débuté depuis quelques semaines, laissent présager à très court terme, un nouvel équipement fonctionnel et adapté aux nécessités de service. Ce bâtiment apportera une meilleure ergonomie et sera un bon facilitateur à la réalisation des missions dévolues aux agents des services techniques.

### → Focus sur les services techniques

Un rôle essentiel pour garantir la qualité du cadre de vie. La mission générale des services techniques consiste à entretenir et valoriser le patrimoine communal. Leur champ d'action est donc très large. Il s'agit notamment pour les agents d'entretenir les bâtiments communaux (écoles, crèches, équipements culturels et sportifs, mairie...), les voiries, les espaces verts et naturels, de veiller à la propreté de la ville, de prendre en charge l'installation, le montage des fêtes et manifestations, ...

### → Le nouveau groupe scolaire se dessine

Après les différentes étapes relatives à la passation du marché public et à la sélection des entreprises qui exerceront sur le chantier, les travaux débutent enfin. Le projet sera scindé en 12 lots :

Lot 1 : VRD, voirie et réseaux divers	Lot 7 : sols et faïences
Lot 2 : gros-œuvre	Lot 8 : peinture
Lot 3 : charpente, couverture, ossature bois, isolation, enduits	Lot 9 : serrurerie
Lot 4 : menuiseries extérieures	Lot 10 : CVC - plomberie
Lot 5 : plâtrerie	Lot 11 : CFA - CFO - électricité
Lot 6 : menuiseries intérieures	Lot 12 : espaces verts

Les entreprises travailleront conjointement ou se succéderont jusqu'à l'achèvement de cette opération. La fourniture et la pose des équipements de cuisine, en ce qui concerne la partie restauration scolaire, interviendront ultérieurement.

#### Quand réussite scolaire et développement durable vont de pair

Ce projet emblématique pour la commune se démarque notamment par sa démarche environnementale. Soucieuse de l'impact du bâtiment sur le climat et autres composantes liées à l'environnement, l'équipe municipale a veillé, en collaboration avec les architectes en charge du projet, à respecter un cahier des charges strict permettant d'ores et déjà d'inscrire le programme de construction dans une démarche de développement durable et de transition énergétique. Les équipements permettront une reconnaissance « Bâtiment Durable Occitanie » de niveau argent minimum.



La sobriété et la fonctionnalité de ce bâtiment de plain-pied lui permettront sans aucun doute d'être un atout majeur pour les apprentissages et la réussite scolaire de nos écoliers garonnais.



# 4

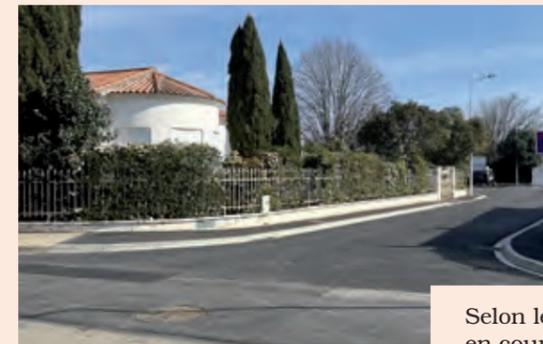
## Voies et RÉSEAUX

Aline BASTIDA - Adjointe déléguée aux Voies et Réseaux

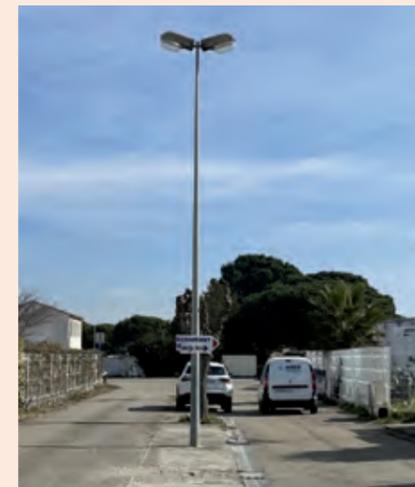


### → Les travaux de voirie se poursuivent

Les travaux de renouvellement des réseaux, réalisés par Nîmes Métropole, de l'avenue et de l'impasse du Champs de Mars ainsi que de la rue du Docteur Bernal sont désormais achevés. Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, la mairie a pris en charge la réfection totale de ces voies.



Selon le calendrier préétabli, la rue Marmet et la rue de la Fontaine sont en cours de réaménagement. Le SMEG intervient pour les réseaux secs qui seront entièrement rénovés dans le cadre notamment du Contrat de Performance Énergétique, tandis que Nîmes Métropole prendra en charge le renouvellement des réseaux humides. La mairie clôturera cette opération, une nouvelle fois par la réfection des voies.



### → Une consommation énergétique maîtrisée

L'année 2023 marquera la rénovation de l'éclairage public de la zone Aéroport. Ce secteur bénéficiera à terme de luminaires LED afin de remplacer les ampoules existantes totalement énergivores et aujourd'hui inadaptées à une consommation que nous souhaitons régulée. L'équipe municipale, soucieuse des contraintes budgétaires qui s'imposent à la commune, ne manque pas d'étudier toutes les possibilités en matière de réduction des coûts et des dépenses.



### → Une affaire de bons sens et de respect

Malgré la signalisation, les chicanes, les ralentisseurs, les panneaux de prévention lumineux, force est de constater que les incivilités et le non-respect des règles de sécurité routière s'accroissent. La sécurité est pourtant l'un des droits fondamentaux du citoyen. De plus, il est un facteur essentiel de la cohésion sociale et de la qualité de vie de la population. Afin d'enrayer les différentes infractions auxquelles se trouvent confrontés riverains et usagers des voies de circulation, la police municipale veillera avec une attention toute particulière au strict respect des règles de circulation et de stationnement sur la commune. En effet, ces derniers sont habilités à verbaliser pour toute infraction liée au Code de la Route. La sécurité et le respect des règles de vie communales sont l'affaire de tous !

# Questions d' URBANISME

Jean-Pierre BENEDETTI - Adjoint délégué à l'Urbanisme



## → Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances pour 2020.

D'après la DGFIP, 34 millions de propriétaires sont concernés pour 73 millions de locaux à usage d'habitation en France.

### Qui est concerné ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- ▶ propriétaire indivis ;
- ▶ usufruitiers ;
- ▶ sociétés civiles immobilières (SCI).

### Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) impérativement avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**À savoir :** En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150€ par local pourra être appliquée.

**À noter :** En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

- ▶ le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé) ;
- ▶ le service des impôts, via la messagerie sécurisée, (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens immobiliers » ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV ».

Source : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# Affaires SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Brigitte MALIGE - Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires



## → En cas de grève

### Comment ça se passe dans les écoles ?

Lorsqu'un préavis de grève est déposé, obligation est faite pour chaque enseignant de déclarer son intention de prendre part à la grève au moins 48 heures (ouvrées) avant d'y participer auprès de l'académie. Pour une grève le jeudi, ils doivent se déclarer grévistes au plus tard le lundi soir minuit, pour une grève le mardi, ils doivent se déclarer grévistes au plus tard le samedi soir minuit. Ils n'ont toutefois pas l'obligation de prévenir les services de la mairie, ni les parents. Malgré cela, l'école communique les informations en amont. Les mairies n'ont pas le droit de communiquer sur ces informations, et sont dans l'obligation d'attendre les intentions de grève transmises par l'académie en pourcentage, pour avertir les parents.

La commune est tenue de mettre en place le service minimum dès lors que 25 % des enseignants d'une école ont envoyé leur déclaration d'intention, et que le délai de transmission des intentions a été respecté par l'académie.

Pour rappel le droit de grève est un droit reconnu pour tout salarié dans le privé comme dans le public. Il est donc possible que les agents communaux fassent valoir leur droit de grève à leur tour. Et dans ce cas, pour des raisons évidentes de sécurité, le Maire ou son représentant peut décider de ne pas assurer le service minimum et les services périscolaires. Un message sera alors envoyé à l'ensemble des parents si les services ne peuvent être maintenus.

Il est important de rappeler que ces perturbations sont ponctuelles et que les services de la mairie comme les directions des écoles maternelle et élémentaires mettent toutes leurs énergies en œuvre pour communiquer les informations du mieux possible dans l'intérêt des familles et surtout des enfants.

## → Repas à la Cantine pour les représentants des parents d'élèves

Pour faire suite à une demande des parents d'élèves lors du conseil d'école du mois d'octobre dernier, deux représentantes des parents d'élèves de l'APE PRIM'AIR ont été conviées par Madame Malige, Adjointe déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires, pour goûter un repas servi à leurs enfants.

**Objectif :** découvrir le fonctionnement du restaurant scolaire et se rendre compte de la qualité des repas servis aux enfants.

Au menu, ce jour-là : salade iceberg, steak végétal et pâtes, crêpes au chocolat et yaourt nature.

Ce repas partagé a fait l'unanimité sur la qualité et l'attention qui étaient portées par le personnel communal aux enfants. Merci à elles pour leur engagement quotidien !

## → Inscriptions scolaires 2023/2024

La rentrée à l'école se prépare maintenant ! La période d'inscription scolaire démarre à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 et se terminera le 2 juin 2023.

### Qui sont concernés ?

- ▶ Les enfants nés en 2020 entrant en petite section,
- ▶ Les nouveaux arrivants sur la commune, tous niveaux confondus.

Pour les enfants qui entrent en petite section : à compter de 3 ans l'instruction est obligatoire (loi du 26 juillet 2019).

### De quoi avez-vous besoin ?

- ▶ La fiche de renseignements signée des représentants légaux de l'enfant,
- ▶ La photocopie intégrale du livret de famille (parents et enfants),
- ▶ L'attestation CAF,
- ▶ Le justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- ▶ L'avis d'imposition,
- ▶ La fiche sanitaire et la photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé,
- ▶ Le certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

Pour information, ces documents vous seront également demandés sur le portail famille pour les inscriptions aux services périscolaires. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la mairie en temps voulu.

7

# Centre de LOISIRS



Jacqueline CHAPEYRON - Adjointe déléguée à l'Enfance  
- à la Jeunesse - au Centre de Loisirs

## → Pas le temps de s'ennuyer au centre de loisirs!

Depuis la rentrée, plusieurs projets ont été réalisés et ont permis d'associer et d'impliquer les enfants qui fréquentent le centre de loisirs comme notamment la peinture d'un arbre de la solidarité sous le préau et la visite de la Croix rouge Française de Nîmes où les enfants ont découvert une ambulance, son équipe et toutes les missions qui lui sont confiées.



Un partenariat avec la maison de retraite « les Cinq Sens » de Garons a également été mis en place. Les enfants peuvent donc s'y rendre les mercredis après-midi pour participer à des activités intergénérationnelles où petits et grands profitent sans restriction de ces moments de partage.

Lors des vacances scolaires, de nombreuses activités ont également agrémenté les journées des enfants: des ateliers sur les sciences, les fusées, les volcans ainsi que la fabrication de caisses à savon ayant pour objectif de concourir avec les enfants des accueils de loisirs de Caissargues et Bouillargues.

## POUR RAPPEL

L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi à la journée et à la demi-journée.

Toutes les vacances scolaires en inscription à la journée ou à la semaine.

Attention le centre de loisirs fermera ses portes du 14 Août au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

## → Séjour neige

Le séjour neige proposé par la Mairie de Garons, et organisé par la Ligue de l'Enseignement, s'est tenu du 27 février au 3 mars 2023. La communication sur les panneaux d'affichage de la ville, sur le site internet, à l'accueil de la mairie et dans les murs du centre de loisirs à partir du 12 décembre 2022 a été un vrai succès puisque dès mi-janvier le séjour était complet!

Le voyage a été mutualisé par la Ligue de l'Enseignement avec la commune de Garons et la commune de Bouillargues. Le séjour au ski a ainsi permis à 45 Garonnais de 6 à 17 ans de profiter d'une escapade neigeuse à Ancelle dans les Hautes Alpes.

Ski alpin, randonnée en raquettes et sculptures sur neige étaient au programme. Les objectifs de ce séjour ont été de favoriser la découverte de la montagne en hiver, de développer la responsabilité de l'enfant et la cohésion de groupe. Pari réussi!



# Ancelle



Michel JARRY - Adjoint délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie

## → Nous dirigeons-nous vers une nouvelle sécheresse ?

Même pour les météorologues, il reste difficile de se positionner. Les événements climatiques s'enchaînent chaque année et ne produisent pas les mêmes effets. Même si la tendance est à une augmentation des températures, comme pour 2022 qui a été recensée comme l'année la plus chaude jamais enregistrée en France selon Météo-France, il est difficile de prévoir quelques mois plus tôt la pluviométrie et les températures qui pourront être constatées durant la période estivale.

Malgré tout, nous serons sans doute contraints à quelques restrictions imposées par les services préfectoraux. Il est donc utile de savoir d'ores et déjà à quoi nous nous exposons.

### Quels sont donc les différents niveaux d'alerte sécheresse ? Quelles sont les restrictions ?

Il existe quatre grands niveaux de vigilance sécheresse et tous ont pour conséquence la mise en place de mesures spécifiques.

- **Vigilance sécheresse (niveau 1) :** information et incitation des particuliers et professionnels à faire des économies d'eau.
- **Alerte (niveau 2) :** mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs ou encore de laver sa voiture. Pour les agriculteurs, réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à trois jours par semaine).
- **Alerte renforcée (niveau 3) :** limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures,.... jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements. Pour les agriculteurs, réduction des prélèvements à des fins

agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine).

- **Crise (niveau 4) :** arrêt des prélèvements non prioritaires, y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés. Ils concernent des secteurs comme la santé, la sécurité civile, l'eau potable et la salubrité.

Les services municipaux relaient, dès qu'ils en sont destinataires, sur le site internet de la mairie notamment, les arrêtés préfectoraux qui déterminent par secteurs et par communes les niveaux d'alerte : [www.garons.fr](http://www.garons.fr)

**ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !**

**À LA MAISON**

- Ne faites pas tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides
- Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette
- Préférez les douches aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau (limiter la durée d'eau économique, consommer 2x moins d'eau...)
- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

**La chasse aux fuites**

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

- Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = centaines de m<sup>3</sup> par an

**AU JARDIN**

- 1 binage = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage
- Utilisez des techniques économes : soufite-à-goutte...
- Régulez correctement vos appareils d'arrosage automatique
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Toujours porter attention à l'équilibre hydrique des végétaux. N'arrosez pas les pelouses qui ont déjà été bien arrosées récemment.

## → Débroussaillage, mode d'emploi

Votre commune et la Préfecture sont engagées dans un plan d'action visant à contrôler l'application effective des obligations légales de débroussaillage.

Les travaux liés au débroussaillage et au maintien en l'état sont à la charge des propriétaires des biens à protéger et ce sont les maires qui assurent le contrôle de leur exécution. Le non-respect de ces obligations constitue une infraction qui, dûment constatée, sera sanctionnée par une amende et une mise en demeure de réaliser les travaux (voire leur réalisation d'office aux frais du propriétaire).

### Pourquoi débroussailler ?

Débroussailler autour de votre maison permet de vous protéger et de prévenir de tout risque d'incendie. En effet, le débroussaillage crée une zone «tampon» qui

protège votre maison d'un éventuel incendie mais protège aussi la forêt ou les arbres d'un éventuel départ de feu accidentel.

### J'habite en zone urbaine

En zone urbaine, que votre parcelle soit bâtie ou non, il sera obligatoire de débroussailler l'intégralité de celle-ci.

### J'habite hors zone urbaine

Hors d'une zone urbaine, vous devrez débroussailler 50 mètres autour de votre maison et 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès à votre maison.

Plus d'informations : [www.gard.gov.fr](http://www.gard.gov.fr)



## → Comment mieux trier nos déchets ? Les conseils du Sitom Sud Gard pour un tri efficace



Aujourd'hui, 25% du contenu de nos poubelles de tri n'ont rien à faire dans ce bac. Ces erreurs ont un impact non négligeable en termes de coût, de temps et de risques... Le Sitom Sud Gard, syndicat intercommunal chargé du service public du traitement et de la valorisation des déchets ainsi que de la sensibilisation des usagers, vous donne quelques conseils pour vous aider à changer ces mauvaises habitudes.

### Rappel des consignes

Les déchets acceptés dans le bac de tri sélectif sont uniquement les emballages ménagers (en carton, papier, aluminium, métal ou plastique), les cartons de petit format et les papiers. Les autres types de déchets ne doivent pas être déposés dans le bac de tri.

### Trier, c'est simple et facile !

- 1 - En vrac dans le bac, sans sac ou le cas échéant, dans un sac transparent afin d'être identifié par les trieurs. Les sacs noirs ou opaques sont systématiquement refusés et détournés vers l'incinérateur.
- 2 - Séparer les emballages, ne pas les emboîter. Les machines ne détectent pas les différentes matières. Par exemple, un emballage en carton ne doit pas être tassé dans une boîte de conserve.
- 3 - Bien vider les contenants. Il est inutile de laver ou de rincer les emballages.

### Les conséquences d'un mauvais tri

Lorsque ces consignes ne sont pas respectées, les déchets triés peuvent d'une part ne pas être collectés et d'autre part causer des déclassements une fois arrivés au centre de tri Valrena de Nîmes. Un déclassement consiste à intervenir manuellement pour écarter les déchets indésirables et les reporter vers l'unité de valorisation énergétique (incinérateur). Ces interventions mobilisent du personnel, elles sont chronophages et coûteuses : 370€/tonne !

Elles comportent également un risque sanitaire pour les trieurs qui sont contraints d'intervenir manuellement pour retirer masques, objets tranchants, déchets médicaux, etc. D'autres erreurs sont constatées quotidiennement : casseroles, peluches, vêtements, appareils électriques ou objets qui pourraient encore servir... Enfin, il est courant de retrouver des sacs d'ordures ménagères dans le tri sélectif. Outre le fait qu'ils souillent la collecte et qu'ils exposent les trieurs, ces sacs contiennent parfois des objets qui détériorent la chaîne de tri. Cela engendre un arrêt, parfois une casse et une réparation de la chaîne de tri.

**Pour toutes ces raisons, chaque déchet doit être orienté correctement pour pouvoir être valorisé : le bac de tri sélectif, la déchèterie, le composteur, le bac d'ordures ménagères, la colonne à verre, à textile ou à papier... Il est impératif de déposer le bon déchet au bon endroit pour lui offrir une seconde vie.**

+ d'infos :  
[sitomsudgard.fr](http://sitomsudgard.fr)  
[facebook.com/sitomsudgard](https://facebook.com/sitomsudgard)

Jeu pour tester ses connaissances :  
[sitomsudgard.fr/jeuonline-sitomsudgard/](http://sitomsudgard.fr/jeuonline-sitomsudgard/)

# Dans la COMMUNE



## → Deux nouveaux agents viennent renforcer les services de la mairie

Un rafraîchissement dans les services de la mairie avec l'arrivée de deux jeunes agents, déjà contractuels depuis plusieurs mois, venant d'être stagiaires :

► **Marie BLANC**, la fonction publique ne lui était pas étrangère puisqu'elle a déjà réalisé un remplacement dans une commune de la métropole nîmoise. A l'accueil, elle saura sans nul doute vous orienter et vous renseigner au mieux sur vos démarches. Affectée également au service à la population, elle assure comme principales missions, le secrétariat, la gestion des salles, les prises de rendez-vous avec les élus et le cadre référents du service.

► **Hugo DEVERLOIS** a quant à lui suivi un apprentissage en plomberie. Il vient renforcer les équipes des services techniques où il apporte son savoir-faire acquis durant son cursus tout en jouant la carte de la polyvalence sur de nombreuses autres missions.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux agents et nous espérons qu'ils pourront s'épanouir pleinement au sein de nos services tout en contribuant à l'efficacité de la collectivité.

## → Dispositifs d'aide alimentaire

L'aide alimentaire est un des piliers des dispositifs d'accompagnement des personnes en difficulté. Une cartographie recensant l'ensemble des dispositifs d'aide alimentaire (distribution de denrées ou épiceries sociales...) du département est disponible sur le site internet de la Banque Alimentaire :



[www.ba30.banquealimentaire.org](http://www.ba30.banquealimentaire.org)

Rubrique: nos rendez-vous / cartographie d'aide alimentaire

## → Après Noël, il était encore temps de recevoir des cadeaux

Comme chaque année, la mairie de Garons a décidé de mettre en place la boîte aux lettres du Père Noël à la Médiathèque. Cette fois encore, de nombreuses lettres y ont été déposées et transmises au Père Noël et à son équipe de lutins.

En plus de tous les cadeaux livrés pour les fêtes, deux de ces lettres ont été tirées au sort. Les heureux gagnants, Iris et Valentin, ont reçu de la part des élus du Conseil Municipal, le 25 janvier dernier, une lettre écrite par le Père Noël en personne, une carte cadeau et des petites friandises.



## → Bienvenue aux nouvelles entreprises

### L'ATELIER DE DAISY

Fleuriste  
43, rue Xavier Tronc 30128 GARONS  
Tél. 04 66 04 01 03  
[www.latelierdedaisy.fr](http://www.latelierdedaisy.fr)

### AUBRY TP

Terrassement & multiservices extérieurs  
Tél. 06 40 84 75 10  
[tp.aubry@gmail.com](mailto:tp.aubry@gmail.com)

# Devoir de MÉMOIRE



Francis LEJEUNE - Correspondant Défense

## → Souvenons-nous

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. La paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. La citoyenneté fait d'ailleurs partie de ce devoir de mémoire. Chaque citoyen doit connaître et sauvegarder l'héritage des anciens combattants.

Le calendrier protocolaire de la commune est rythmé par plusieurs manifestations organisées en collaboration avec l'Union Locale des Anciens Combattants (ULAC) et les représentants de l'Etat :

- **19 mars**: cérémonie du souvenir et du recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc,
- **Dernier dimanche du mois d'avril**: hommage aux victimes et héros de la déportation,
- **8 mai**: commémoration de la victoire de 1945,
- **8 juin**: cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en Indochine,
- **11 novembre**: anniversaire de l'Armistice de 1918,
- **5 décembre**: cérémonie commémorative de la journée d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Ces manifestations s'organisent dans les jardins de la mairie, face au Monument aux Morts. Chaque garonnais, quel que soit son âge, est cordialement invité à y participer.



Cérémonie du 11 novembre 2022

11

# Service National UNIVERSEL

Avec plus de 35000 volontaires en 2022, le déploiement du Service National Universel (SNU) se poursuit en 2023. Des sessions permettent à des jeunes de participer à des séjours de cohésion. Dans le Gard, en 2022, plus de 400 jeunes s'y sont inscrits.

Pour l'année 2023, une participation de 64000 volontaires est envisagée. Le séjour de cohésion d'une durée de 2 semaines constitue la première étape d'un parcours d'engagement citoyen ouvert aux jeunes français de 15 à 17 ans et a pour objectifs de transmettre un socle républicain, de renforcer la cohésion nationale et de conforter l'insertion sociale des jeunes volontaires.

Plus d'informations : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)



12

# Un peu, beaucoup de CULTURE



Jean-Max MARCOUREL - Adjoint délégué à la Culture et à la Communication

## → La médiathèque municipale Saint-Exupéry

Une nouvelle année, de nouveaux livres et autres supports pour répondre toujours au plus près des attentes.

La médiathèque poursuit ses commandes régulières et suit l'actualité éditoriale. Les prochaines nouveautés « bandes dessinées » enfants, ados et adultes arrivent. Il y a eu aussi la rentrée d'hiver des romans, grand temps fort de la littérature adulte, dans le prolongement de la rentrée littéraire de septembre. La fiction et la lecture sont toujours à l'honneur, pour le plaisir de tous !

La médiathèque c'est aussi le multimédia avec notamment les consoles de jeux (PS4, WiiU, Switch), les tablettes Samsung et Apple, les PC (loisirs ou travail), les liseuses (ebook), les ressources numériques et un accompagnement personnalisé avec l'animatrice multimédia.

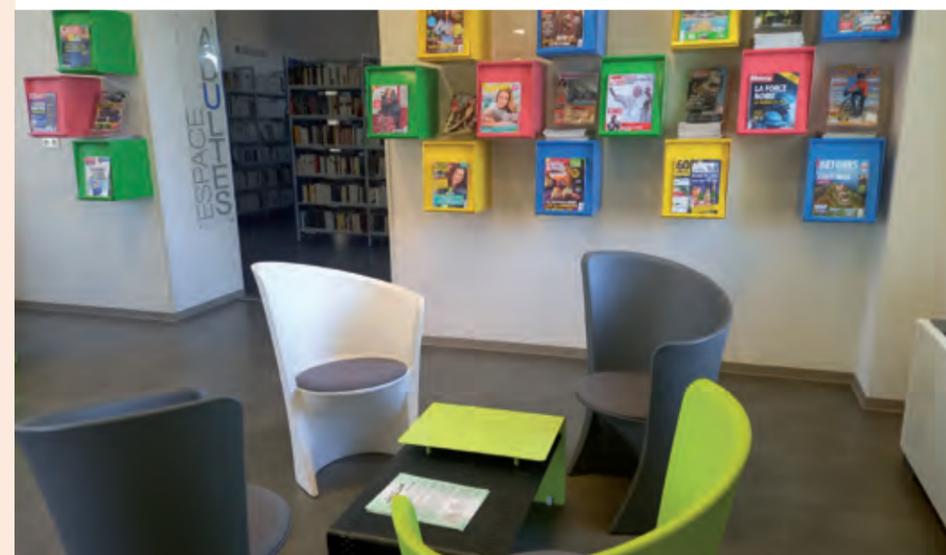
L'équipe de la médiathèque propose également un programme riche et varié d'animations s'adressant à tous les âges.

Retrouver toutes les infos sur le site de la médiathèque : [www.mediathèque.garons.fr](http://www.mediathèque.garons.fr) ou sur l'application BibEnPoche sur votre smartphone.

Lieu de lecture, de loisirs, de travail, de rencontres, la médiathèque qui se situe au cœur de la commune, vous accueille dans des espaces confortables et colorés où chacun y trouve sa place.

### ► Pour plus d'informations

Adresse :  
6 rue de la République  
Téléphone :  
04 49 29 59 15  
Courriel :  
[mediatheque@garons.fr](mailto:mediatheque@garons.fr)



## → Nos Garonnais ont du talent

Cette année encore, se sont réunis à la médiathèque Saint-Exupéry les artistes garonnais venus exposer leurs œuvres. Cette exposition, qui s'est déroulée du 3 au 24 décembre 2022, a rencontré un vif succès auprès de nos administrés et prouve une nouvelle fois tout l'intérêt que nous pouvons porter à la culture.

Les inscriptions pour participer à cette manifestation restent ouvertes toute l'année. Les artistes locaux peuvent se faire connaître en mairie et seront contactés le moment venu : [secretariat@garons.fr](mailto:secretariat@garons.fr)



Artistes et Conseillers Municipaux lors du vernissage de l'exposition du 2 décembre 2022.

## → Harmo'Nimes

**Concert du 11 février - Salle des fêtes**

Harmo'Nimes c'est avant tout une harmonie composée de musiciens amateurs.

Le 11 février dernier, l'orchestre, composé de 40 musiciens, s'est une nouvelle fois produit sur la commune et a pu aborder tout un spectre de styles musicaux : classique, comédies musicales, films, pop, ...

Avec un répertoire riche et varié, Harmo'Nimes a offert aux 150 spectateurs présents une parenthèse mélodieuse et de qualité. Les applaudissements chaleureux du public conquis ont clôturé cette éclatante prestation.



## → Théâtre comédie TÊTES DE GONDOLE

**Vendredi 28 avril 2023 à 20h45**

**Garons - Salle des fêtes, Carrière des Amoureux**

La rencontre explosive d'un ancien présentateur TV aigri, reconverti en animateur de supermarché et d'un manutentionnaire tatillon et buté que la vie n'a pas épargné. La rencontre de deux Patrick Martin. L'un veut se faire un ami, l'autre n'en a plus aucun. Deux hommes qui tentent de se reconstruire, toujours emprisonnés dans leur passé. Une pièce qui pourrait sombrer dans le drame psychologique si les personnages n'étaient pas aussi atypiques !

- ▶ Tout public - Durée 1h25
- ▶ De : Jean-Christophe Barc
- ▶ Avec : Dominique Bastien et Jean-Christophe Barc
- ▶ Mise en scène : Jean-Christophe Barc

LES  
VENDREDIS  
DE  
L'AGGLO

## → Association Municipale des Sports et Loisirs de Garons

Les animations produites et organisées par l'AMSL, telles que le Festival Régional du Santon et le Salon Européen du Flacon à Parfum, ont permis aux membres du bureau de l'association de constituer, au fil des dernières années, une trésorerie respectable grâce notamment à une gestion saine et rigoureuse des comptes.

À ce titre, l'AMSL a pris la décision d'offrir aux Garonnaises et Garonnais un concert gratuit de variétés françaises et c'est la chanteuse **Hélène SEGARA** qui se produira ainsi sur la commune au mois de juin.

Le Président, Jean-Max MARCOUREL et les membres du bureau, Marie-France RAINVILLE, Chantal et Alain GONON, remercient les services administratifs de la mairie pour leur aide à la préparation et l'instruction des dossiers nécessaires pour le bon déroulement de la manifestation : déclarations en préfecture, en gendarmerie, auprès du SDIS et des différents services de secours mais aussi les services techniques pour l'organisation matérielle.

Ce concert gratuit s'ajoutera donc au programme de la fête votive pour le plus grand plaisir de chacun. Il aura lieu en plein air, le :

**Samedi 24 juin 2023 à 20h30**  
**Patio et parvis de la salle des fêtes**  
**Carrière des Amoureux**

Buvette et restauration assurées sur place  
Parking (derrière les cours de tennis)

Au regard des mesures à respecter dans le cadre du plan Vigipirate en vigueur, le nombre de places disponibles sera limité à 1900. Pour cette raison, il ne pourra pas être attribué plus de 2 billets par foyer.

Le retrait des billets gratuits, exclusivement réservés aux habitants de Garons, se fera en mairie, sur présentation OBLIGATOIRE d'un justificatif de domicile récent. Une permanence se tiendra salle Xavier Tronc (derrière la mairie) de 10h à 12h, les jours suivants du mois de mai :

- ▶ Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 mai,
- ▶ Mardi 9 et mercredi 10 mai.



13

# Fête VOTIVE



Laurence TRAZIC - Conseillère Municipale en charge des Festivités



**FÊTE VOTIVE GARONS - Du jeudi 22 au dimanche 25 juin 2023  
organisée par la Mairie et le Club Taurin LE MISTRAL GARONS**



## — Jeudi 22 juin

### ► 18h30: Abrivade d'ouverture

Parcours rue des Flotilles, rue de Provence, rue de la République (Médiathèque)

Manade: Brioux

## — Vendredi 23 juin:

### ► 14h30: Course pour les écoles avec l'école Taurine Bouillargues

Arènes Emile TRAZIC - Garons

Manade: Didelot

### ► 19h30: Pégoulade

Départ: école Jean Monnet arrivée au Parc de la Mairie - Garons

### ► Animation Association CHICHOUMELLE

Arènes Emile TRAZIC - Garons

### ► 21h30: Olympiades (entrée gratuite)

Arènes Emile TRAZIC - Garons

Manades: Des Chanoines / Du Gardon

### ► 21h00 - 01h00: Orchestre Pyramide

Elyps Group

Place de la Mairie - Garons

## — Samedi 24 juin:

### ► 9h00: Déjeuner au pré

Offert par Club Taurin Le Mistral

### ► 11h00: Abrivade Longue

Parcours: chemin de Montval, Montval, Lou Coussoun, Lou Counils, Chemin de Montval, rue des Alpilles, rue des Flotilles, rue de Provence, rue de la République, rue des Anciens Combattants (Médiathèque).

Animation Peña Del Fuego

Manade: La Vistrenque

### ► 12h00 - 16h00: Animation - DJ Light & Sound

Place de la Mairie - Garons

### ► 15h30: Taureaux piscine (entrée gratuite)

Arènes Emile TRAZIC - Garons

### ► 18h00: Festival de Bandido

Parcours: rue des Flotilles, rue de Provence, rue de la République - Rue des Anciens combattants (Médiathèque)

Manades: La Vistrenque/ Brioux

### ► 22h00: Encierro

Parcours: triangle rue République - rue Xavier Tronc - rue des Anciens Combattants - Garons

Manade: La Vistrenque

### ► 19h00: Apéritif - Animation playlist musicale

Place de la Mairie - Garons

### ► 22h00 - 01h00: Animation DJ OLEBODEGA

Place de la Mairie - Garons

## — Dimanche 25 juin:

### ► 9h00: Déjeuner

Offert par la Brasserie des Garonnais

### ► 11h30: Festival d'Abrivade

Parcours rue des Flotilles, rue de Provence, rue de la République, rue des Anciens Combattants (Médiathèque)

Manades: Aubanel / Du Juge

### ► 12h30 - 15h30: Animation: Light & Sound

Big Mousse

Place de la Mairie - Garons

### ► 16h00: Taureaux piscine (entrée gratuite)

Arènes Emile Trazic - Garons

Manade: Didelot

### ► 18h30: 40 Taureaux

Parcours: rue des Flotilles, rue de Provence, rue de la République, rue des anciens Combattants (Médiathèque), ALLER / RETOUR

Manade: Aubanel

### ► 21h00: Encierro de clôture

Parcours triangle rue République - rue Xavier Tronc - rue des Anciens Combattants - Garons

Manade: Du Juge



Restauration assurée par les restaurateurs de la commune, animation par les forains.

Les organisateurs ne répondent pas des accidents et se réservent le droit de modifier le programme à tout moment.

Manifestations susceptibles d'être modifiées ou annulées.

14

# Le Marché HEBDOMADAIRE



## — Après 9 mois d'existence, les élus de la commission marché font un bilan

### INTERVIEW

#### Voilà 9 mois que notre commune a son marché. Quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Après un lancement en fanfare avec de nombreux exposants et visiteurs, force est de constater que l'engouement est peu à peu retombé. Les clients se sont faits plus rares et certains marchands ont été contraints d'abandonner l'aventure garonnaise. Aujourd'hui nous tournons avec 7 marchands réguliers.

#### Vous n'avez pourtant pas ménagé vos efforts !

En effet ! les animations proposées ont permis de dynamiser le marché ; on pense notamment à la venue de Michel Kayser pour la semaine du goût, à Halloween et aux fêtes de Noël qui ont attiré beaucoup de monde.

Malgré ces belles animations nous sommes malgré tout quelque peu déçus de la fréquentation du marché.

#### Vous avez fait une enquête auprès des garonnais ; pourquoi ces derniers boudent-ils le marché selon vous ?

Ce n'est peut-être pas dans leur ADN tout simplement. Ceux qui apprécient l'ambiance conviviale d'un marché et qui veulent consommer des produits de qualité viennent régulièrement. D'autres ont leurs habitudes, et font leurs achats dans les supermarchés ou dans les villages alentours alors que nous avons des commerces de proximité de qualité. Certains ont pointé du doigt les prix élevés : le nouveau primeur pratique des prix très corrects, le nouveau rôtisseur propose deux gammes de poulets. Il y en a donc pour tous les budgets mais la qualité se paie, nous n'avons volontairement pas voulu mettre en place un marché pour concurrencer les supermarchés, on ne propose pas les mêmes produits.

#### Le marché tant souhaité par les garonnais va-t-il perdurer ?

On fera un bilan en juin après s'être concertés avec les marchands. Très honnêtement, pour les clients fidèles et les marchands qui nous accompagnent dans cette aventure, cela nous ferait mal au cœur d'abandonner.

On croise les doigts pour que les habitants viennent plus nombreux au cours des prochaines semaines.

► Garons fait son marché  
c'est le samedi de 8h à 13h  
Place de la mairie





### → Sur votre marché...

#### Jocelyne vous accueille sur son stand «LES COQUILLES DE CARTEAU»

Présente depuis l'ouverture du marché, Jocelyne propose principalement des produits de Camargue : huitres de pleine mer, crevettes, poisson frais issu de la pêche de son fils, pêcheur professionnel à Port-St-Louis-du-Rhône.

On y trouve également des conserves de la dernière conserverie de Méditerranée, du vin de Camargue et la fameuse tielle de la célèbre maison Dassé.

### → Découverte!

La tielle que vous trouverez sur votre marché n'a rien à voir avec celles des supermarchés car c'est celle de la maison Dassé située à Balaruc-les Bains. Cette tourte garnie généreusement d'une préparation à base de poulpe, seiche, sauce tomate, persillade, légèrement relevée est une des spécialités de la région sétoise. Un délice à partager à l'apéritif!



### → Qu'en pensent les garonnais?

Georgette et Simone font partie des clientes de la 1<sup>ère</sup> heure. Adeptes des marchés pour leur côté convivial, elles apprécient de pouvoir trouver des plats préparés (couscous, paella) et du poulet rôti, ce qui leur évite de cuisiner. La proximité avec les marchands fait partie du charme du marché dont elles redoutent une disparition. Bien connues pour ne pas avoir leur langue dans la poche, elles fustigent les garonnais: «vous avez réclamé un marché, maintenant que vous l'avez et bien venez faire un tour de temps en temps bonté divine!» Puisse cet appel être entendu...

Le marché pour nous c'est formidable, c'est convivial, les marchands sont sympathiques et les produits de qualité.

[marche.garons@outlook.fr](mailto:marche.garons@outlook.fr)



### → Du vélo pour tous!

Dans le cadre de ses compétences «Mobilités» et «Pistes cyclables», Nîmes Métropole s'associe pour la première fois à l'opération «Mai à vélo», un événement festif d'ampleur nationale initié par tous les acteurs du vélo, le ministère de la Transition écologique et le ministère chargé des Sports.

**Objectif?** Recenser et communiquer sur les projets qui se dérouleront sur le territoire du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023. Dans ce cadre, les élus de la commission «marché» ont souhaité mettre en place un atelier «d'auto-réparation» pour les petits et les grands en collaboration avec Nîmes Métropole et l'association de parents d'élèves de l'école élémentaire. Cet atelier est prévu le samedi 20 mai 2023 matin sur le marché de Garons.

Venez-y nombreux!



## Comité de JUMELAGE



Guillaume TARDIEU - Président du Comité de Jumelage

### → Un Comité de Jumelage actif et un grand événement à venir

Ces derniers mois, le Comité de Jumelage s'est activé sur le terrain des animations en organisant un vide grenier, un loto et un vide dressing pour lever des fonds afin de soutenir ses activités et ses projets. Ces événements ont été un grand succès, attirant de nombreux participants et visiteurs. Pour rappel, le Comité de Jumelage vise à promouvoir la coopération et l'amitié entre deux villes européennes en organisant des échanges culturels ou éducatifs. Garons est ainsi jumelée avec Revigliasco d'Asti en Italie et Florsheim-Dalsheim en Allemagne. L'objectif principal du Comité de Jumelage est de favoriser la compréhension mutuelle et le rapprochement entre les communautés jumelées. Les échanges et les projets organisés permettent ainsi aux habitants des deux villes de mieux se connaître et de découvrir les différences culturelles et les similitudes entre leurs communautés respectives.

### → Des anniversaires à célébrer

La prochaine fête de garons aura un petit air européen puisque allemands et italiens viendront nous rendre visite; l'occasion de célébrer le 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage italien et le 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage allemand (la Covid ayant quelque peu retardé ces célébrations). Un programme de découvertes culturelles et gastronomiques sera proposé à cette occasion à nos visiteurs. Un programme forcément de qualité tant l'accueil en Allemagne et en Italie a toujours été remarquable.

Les garonnaises et les garonnais qui souhaiteraient d'ailleurs rejoindre le Comité de Jumelage (adhésion gratuite et ouverte à tous) peuvent contacter son Président: Guillaume Tardieu - 06 20 95 61 99.



Vide dressing du 5 février 2023



## → 60<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Élysée

L'année 2023 marque le 60<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée, tournant historique des relations entre la France et l'Allemagne. Le Traité a permis de rapprocher les forces vives des deux pays dans une démarche de réconciliation sans précédent et de marquer d'une empreinte indélébile la construction européenne.

Acteurs des rencontres et des liens qui ont pu être tissés autour de l'amitié franco-allemande, les jumelages ont contribué activement à la réalisation de l'Europe et des citoyens. Ainsi, la commune de Garons, depuis le 8 septembre 2012, fait partie des 2300 communes jumelées avec l'Allemagne et entretient des relations régulières avec la ville de Flörsheim-Dalsheim.

Face à la guerre en Ukraine, à ses conséquences politiques, financières et économiques, le besoin d'Europe n'a jamais été aussi fort. Dans ce contexte, lors de la séance du Conseil Municipal du 22 février 2023, les élus ont décidé d'adopter à l'unanimité une déclaration réaffirmant le lien qui unit la commune de Garons avec notre partenaire allemand et de porter le message du renouveau des jumelages franco-allemands, afin d'œuvrer en faveur d'une Europe porteuse des valeurs universelles auxquelles nous sommes attachés.

### → Déclaration

Nous, les membres du Conseil Municipal de Garons,

1. Répondant à l'appel lancé par l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE),
2. Saisissons l'opportunité des célébrations du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée pour rappeler notre attachement à la relation franco-allemande et à notre jumelage avec la ville de Flörsheim-Dalsheim. Nous souhaitons réaffirmer l'engagement que nous avons pris ensemble le 8 septembre 2012 par la signature du serment de jumelage unissant nos deux communes.
3. Parce qu'ils sont précieux, nous avons le devoir de préserver les liens que nous avons su tisser entre nos collectivités territoriales et nos acteurs locaux. Nous nous engageons à poursuivre notre action conjointe dans une perspective européenne. Dans nos communes et dans nos territoires, nous disposons de gisements de savoir-faire dont nous devons tirer parti pour renouveler nos coopérations. La citoyenneté, l'engagement et la participation démocratique, l'égalité et la tolérance sont des principes clés sur lesquels doivent se fonder nos partenariats.
4. Pour relever les défis de demain et contribuer ensemble à un avenir durable, nos rencontres devraient nous permettre de confronter nos politiques locales sur les sujets liés à l'urgence climatique, à la sobriété énergétique et plus généralement au développement durable.

5. Nous œuvrerons pour ouvrir encore davantage nos coopérations à nos jeunes concitoyens en veillant à offrir aux plus défavorisés d'entre eux des opportunités de mobilité et de rencontres. Nos jumelages doivent être pour eux des espaces d'initiation à la mobilité et d'apprentissage de l'autonomie. Nos échanges doivent correspondre à leurs attentes, donner libre cours à leur créativité et valoriser leurs compétences.

6. Le drame de la guerre en Ukraine, les dérives autoritaires dans de nombreux pays, la montée des populismes en Europe et dans le monde nous incitent à nous mobiliser sans relâche pour la démocratie, pour le respect de la dignité et des droits humains et pour le respect du droit international. Nous devons, à travers nos rencontres, nous rassembler autour des valeurs communes qui nous sont chères.

7. Nous saluons la contribution essentielle de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), créé par le Traité de l'Élysée, qui n'a cessé d'apporter depuis sa création un soutien précieux à la coopération franco-allemande en favorisant les rencontres de millions de jeunes de nos deux pays, notamment dans le cadre de nos jumelages. Nous saluons tout particulièrement les efforts et les moyens exceptionnels déployés par l'OFAJ pour que les jeunes Allemands et Français puissent garder le contact malgré la crise sanitaire qui a fortement perturbé l'organisation d'échanges et de rencontres depuis 2020.

8. Nous nous félicitons de la création, suite au nouveau Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle, du Fonds Citoyen Franco-Allemand et nous nous réjouissons du grand nombre de rencontres et d'initiatives soutenues dans ce cadre. Ce fonds est pour nous une opportunité de proposer des projets permettant d'impliquer de nouveaux acteurs locaux dans les relations franco-allemandes.

9. Soulignons, au regard du contexte international, la nécessité de nous engager ensemble pour l'Ukraine. Des initiatives devraient être menées conjointement par les autorités locales françaises et allemandes, le cas échéant avec leurs partenaires de Pologne et de Roumanie, que ce soit pour participer à l'aide d'urgence, ou à plus long terme, pour s'engager dans des coopérations communes avec des villes et communes ukrainiennes afin de les aider à se relever lorsque le temps de la reconstruction sera venu.

10. Entendons, dans le prolongement de la présente déclaration, porter avec notre partenaire des initiatives destinées à célébrer le 60<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée et à mettre en valeur la convivialité des relations de jumelage entre nos deux territoires.

16

# Les ASSOCIATIONS

Michel JARRY - Adjoint délégué à la Vie Associative



Loto annuel



### → Du rythme pour nos anciens

Avec bientôt 200 adhérents, l'Amicale des Anciens Jeunes garde le cap pour que chacun puisse profiter des différentes activités proposées par les membres du conseil d'administration.

Outre les moments de partage du mardi et du vendredi (14h30 à 18h00 au Lavoir) qui se résument par un loto suivi d'une collation et pour les plus téméraires des parties de pétanque dans les arènes, l'amicale propose des sorties à la journée et des repas à thème ainsi que des voyages.

**De nombreuses manifestations ont agrémentées, ces derniers mois, l'emploi du temps de nos aînés:**

- ▶ Repas « choucroute » - 29 octobre 2022,
- ▶ Loto annuel - 11 décembre 2022 (avec une affluence record cette année),
- ▶ Repas dansant pour la Saint-Valentin - 19 février 2023,
- ▶ Repas « cochon grillé » - 28 mars 2023.

**Sont également prévues de nouvelles sorties (la liste n'étant pas figée):**

- ▶ Journée à Marseille - 12 mai 2023,
- ▶ Voyage en Bretagne - du 12 au 18 octobre 2023.

A cela s'ajoutent, comme chaque année, la traditionnelle Galette des Rois ainsi que les goûters d'anniversaire chaque trimestre.

La cotisation annuelle reste inchangée depuis plusieurs années (23€/personne) et permet à l'amicale de proposer toujours plus d'activités à ses fidèles adhérents.

Pour tous renseignements: directement en se rendant au Lavoir, rue de la fontaine, aux heures de présence.



Repas dansant pour la Saint-Valentin

### → Carton plein pour le loto de l'APE Matern'ailes

Dimanche 12 Mars, l'association des parents d'élèves de l'école maternelle a organisé son loto dans le but de financer la sortie scolaire de fin d'année.

L'ambiance était conviviale et chaleureuse. Nous sommes ravis d'avoir fait salle comble et d'avoir partagé ce moment en votre compagnie.

L'équipe de l'APE tient à remercier l'ensemble des partenaires et notamment les commerçants du village qui se sont fortement mobilisés pour nous faire des dons. Une belle solidarité s'est mise en place et a contribué à la réussite de cet événement.

Les fonds récoltés seront intégralement remis à l'équipe enseignante pour organiser une sortie: ferme pédagogique, parc accrobranche ou aquarium. Une belle journée en perspective pour nos chères têtes blondes!

Désormais, l'association poursuit ses actions en faveur des enfants de l'école maternelle en préparant la journée carnaval et la chasse aux œufs ainsi que la fête de fin d'année qui aura lieu au mois de juin 2023.

Maman ou papa, si vous souhaitez donner un peu de votre temps, partager des moments conviviaux et intégrer une équipe dynamique et sympathique n'hésitez pas à nous rejoindre!

**Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 38 81 03 38.**





## → C'TONIC, une association qui bouge!

En ce début 2023 l'association comptabilisait 98 licencié(e)s de 11 à 80 ans. C'Tonic offre la possibilité de pratiquer jusqu'à 7 heures de sport par semaine, dans une ambiance conviviale au sein de la Halle des Sports de Garons. Les cours s'adressent à toutes et à tous, quel que soit l'âge, et sont mixtes. Ils sont variés et sont agrémentés de différents matériels à chaque séance: steps, bracelets et barres lestés, élastiques, bâtons, ballons, gliders. Les exercices se font en musique et chacun est libre de doser les efforts en fonction de son niveau. L'association organise également 6 à 7 petites randonnées tout au long de l'année, programmées le samedi matin. Elles sont également accessibles aux non licenciés (sous conditions).

Le 10 janvier dernier, une trentaine d'adhérents s'est retrouvée dans la bonne humeur autour d'un repas façon «auberge espagnole» et de délicieuses galettes des rois! Cette rencontre, qui sera sans aucun doute à renouveler, a permis aux habitué(e)s des cours de journée et à ceux et celles du soir de partager un moment commun.

Les adhésions sont possibles tout au long de l'année.

Bienvenue aux nouvelles et aux nouveaux!

Annelise, Astrid et Barbara

### Renseignements:

- ▶ Téléphone: 06.24.51.76.01
- ▶ Page Facebook: <http://www.facebook.com/ctonicgarons>
- ▶ Adresse électronique: [ctonicgarons@gmail.com](mailto:ctonicgarons@gmail.com)

## → L'association des Familles de France «Couture»

Parmi les dernières initiatives de l'association, la réalisation de bonnets et de snoods pour les sans-abris. Ils ont été remis à la Croix Rouge Française de Nîmes qui en aura fait, sans nul doute, un très bon usage cet hiver.

D'autres travaux sont effectués tout au long de l'année, comme par exemple la création et l'élaboration de dossards spécial équitation, dans le cadre d'un partenariat avec les Ecuries de la Licorne, ainsi que des coussins tête de taureau.

## → Sans musique la vie serait une erreur!

L'association Chichoumelle est composée de 4 musiciens: accordéon, cornemuse, violon, hautbois languedocien, et de danseurs lors des ateliers proposés.

- ▶ Musique traditionnelle et le jouer ensemble: mardi de 14h à 16h,
- ▶ Ateliers danses le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois en période scolaire,
- ▶ Et ponctuellement, participation à des bals et autres manifestations traditionnelles.

Plus d'informations: [chichoumelle@orange.fr](mailto:chichoumelle@orange.fr)



## → Association Bien vivre aux Platanes

L'association «Bien Vivre aux Platanes» s'est réunie lors de son Assemblée Générale en Janvier 2023. Les membres ont pu partager, à cette occasion, la galette des rois autour du verre de l'amitié.

Plusieurs actions seront organisées cette année: notamment la fête des voisins en mai 2023 et la réalisation d'une boîte à livres au sein du quartier. Afin de faciliter les échanges et les initiatives entre les membres de l'association, une conversation de groupe a été créée via WhatsApp.

Désormais un habitant sur deux du quartier fait partie de cette association. Si vous êtes intéressé, faites-le nous savoir. **Contact: [bienvivreauxplatanes-garons@laposte.net](mailto:bienvivreauxplatanes-garons@laposte.net)**



## → Le dojo revêt sa nouvelle tenue

Courant décembre a eu lieu le changement des tapis du dojo. Tous les pratiquants peuvent depuis pratiquer leur sport favori sur de nouvelles surfaces. Certains anciens tapis ont tout de même été conservés dans l'éventualité de l'organisation d'un évènement.

La municipalité espère que les associations sportives concernées en feront le meilleur usage.





## → Toujours plus haut, plus loin...

Avec une ascension notable ces dernières années, Garons Association d'Athlétisme (G2AA) poursuit ses efforts dans ses recrutements, son encadrement et dans l'organisation de manifestations sportives. Avec deux labels Or obtenus, un pour les Jeunes, l'autre en Santé Loisir, et un label de Bronze en hors Stade, G2AA récolte les fruits du travail et de l'investissement de toute une équipe. Preuve en est, dernièrement c'est Radouane HAMIMID, une sommité du triple saut et brillant entraîneur multi-disciplines qui vient de rejoindre l'association. Avec aujourd'hui une centaine d'adhérents G2AA s'affirme dorénavant comme un club très formateur grâce à un encadrement largement impliqué dans le bénévolat et la formation.

La Marche Nordique, quant à elle, discipline à part entière de la Fédération Française d'Athlétisme, compte une cinquantaine d'adhérents et s'impose, pas à pas, avec la Team Garons sur de nombreuses épreuves.

La course pédestre «La Garonnaise» organisée le 26 mars dernier démontre une nouvelle fois tout l'attrait que portent les garonnais pour cette discipline.



Radouane HAMIMID

## → Sur un air de jazz

L'année 2022 a été très prolifique pour l'association «Jazz à Garons». Trois concerts de grande qualité ont été organisés et ce sont à chaque fois des spectateurs, venus nombreux, qui ont été conquis.

L'année 2023 sera tout aussi festive avec un premier concert qui a eu lieu en mars: les «Banan'n jug», groupe composé de quatre montpelliéraines. Un autre concert est d'ores et déjà prévu le 12 mai avec les «Cannibals Dandies», eux aussi Montpelliérains. Ils pratiquent un jazz «Nouvelle Orléans» dynamique et festif dont vous reconnaîtrez sans doute certains grands standards.

**Rejoignez-nous sur:**  
[www.jazzagarons.fr](http://www.jazzagarons.fr)



## → Le Tennis Club de Garons en quelques points, sets et match!

Depuis 2018, les licenciés peuvent bénéficier de 4 courts neufs, dont 2 éclairés. Le club est aussi doté d'un clubhouse tout confort (vestiaires, sanitaires, espace de vie, petite restauration, TV, bibliothèque enfants, ...).

Le TCG, créé en 1982, c'est aujourd'hui:

- ▶ 207 adhérents dont 35% de femmes,
- ▶ 97 enfants adhérents, dont 5 de moins de 6 ans,
- ▶ Une école de tennis le samedi matin.

C'est aussi une équipe d'enseignants et de bénévoles dynamiques qui organise:

- ▶ La fête du tennis en juin,
- ▶ La journée parents/enfants en septembre,
- ▶ Le goûter de Noël en décembre,
- ▶ Des stages de vacances pour les moins de 18 ans,
- ▶ Participation au Forum des associations de Garons,
- ▶ Le tournoi «Roland-Garons» (130 participants en moyenne),
- ▶ La journée «Balles Roses» en faveur de la lutte contre le Cancer du sein.

**Contact:**

**Présidente: Marie-France Rainville**

**Secrétaire: Benoist Lambert**

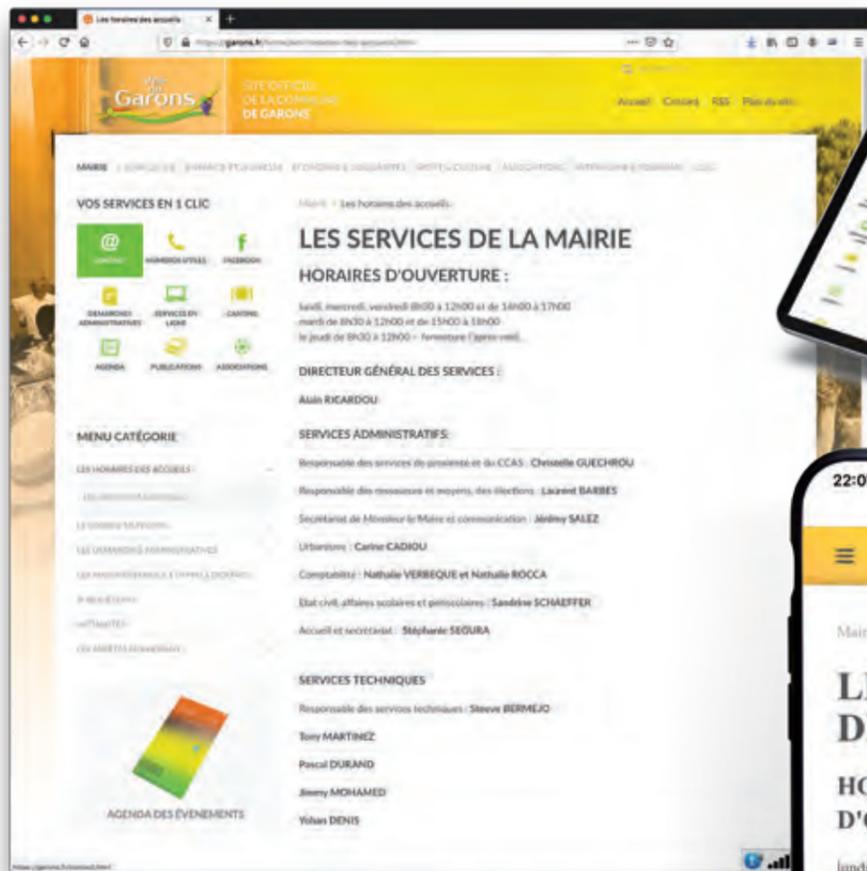
▶ **Courriel: [tennisgarons@gmail.com](mailto:tennisgarons@gmail.com)**



17

# Restez CONNECTÉ

[www.garons.fr](http://www.garons.fr)



→ **Flashez-moi**

Tout Garons sur votre mobile



### Le «QR code»

Un QR code est un type de code-barres en deux dimensions constitué de modules dans un carré. QR veut dire en anglais Quick Response, car le contenu du code peut être décodé rapidement. Destiné à être lu par un téléphone mobile ou un smartphone, il permet ainsi de déclencher facilement des actions comme un navigateur vers le site internet de la commune.

## L'HACIENDA

FORMULE - CARTE DU MARCHÉ  
SOIRÉE À THÈME - REPAS DE GROUPE  
**06.61.87.19.30**

2 RUE EDMOND ALDOSA ZONE AÉROPOLE À GARONS FACEBOOK : L'HACIENDA - CHANTAL LOPEZ  
[WWW.RESTAURANT-LHACIENDA.FR](http://WWW.RESTAURANT-LHACIENDA.FR)

De l'or au bout des doigts  
Prothésiste ongulaire  
07.61.40.61.36  
2 Place du marché  
30128 Garons

@de.l.or.au.bout.des.doigts  
De l'or au bout des doigts

## CITEOS

Vous accompagne dans votre transition énergétique

- Une performance énergétique
- Une mobilité décarbonée
- Un espace urbain protégé et valorisé

Qualipole CERTIFICATION  
Santerre Camargue  
5 rue Pierre Bautias  
30128 Garons  
Nîmes@citeos.com  
Tel. 04 66 70 60 30

GÉNIE CLIMATIQUE - PLOMBERIE

# JC

## JULLIAN & Co

B.P. 2018 - 1084, AVENUE du Dr FLEMING - 30904 NIMES Cedex 09  
TEL. 04.66.84.02.44

MAS DE COLOMBIER  
30 128 GARONS  
04.66.72.59.41  
06.62.66.73.92  
3d.forme@orange.fr

FORMISTE PACKAGING  
DECOUPE ET GRAVURE LASER  
CRÉATION 3D FORME

## AVS SECURITE

- ✓ Alarme
- ✓ Vidéo-surveillance
- ✓ Contrôle d'accès
- ✓ Fumigènes

10 chemin de St Estève 30128 GARONS  
09 81 78 98 74 | [commercial@avs-securite.fr](mailto:commercial@avs-securite.fr)  
[www.avs-securite.fr](http://www.avs-securite.fr)

## ARTISAN COMMERÇANT

Vous souhaitez augmenter votre visibilité ?  
Intégrez nos supports de communication

Contactez-nous au **04 92 27 13 89**  
Media plus communication - Leader en communication institutionnelle

CE SUPPORT EST UNE RÉALISATION DE  
**MEDIA PLUS COMMUNICATION**

Leader en communication institutionnelle  
04 92 27 13 89 | [contact@mediapluscom.fr](mailto:contact@mediapluscom.fr)

Vignerons  
Créateurs

# Vignerons Créateurs

La cave coopérative aux portes de Nîmes



Venez découvrir nos vins dans un de nos espaces de ventes à Bellegarde, Bouillargues, Jonquières St-Vincent et Saint-Gilles.

Ouverts du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

AOP Costières de Nîmes, Clairette de Bellegarde, Côtes du Rhône ainsi que nos IGP OC et IGP Pays du Gard.

# MK

MICHEL KAYSER  
RESTAURANT ALEXANDRE



RELAIS &  
CHATEAUX

04.66.70.08.99.

2 rue Xavier TRONC  
30128 GARONS

[www.michelkayser.com](http://www.michelkayser.com)

LES  
GRANDES  
TABLES  
DU  
MONDE

Résidence médicalisée

## Les Cinq Sens Garons

 Des activités  
et animations  
à partager

 L'accompagnement  
personnalisé  
DomusVi

 Un lieu conçu  
pour votre confort  
et votre bien-être

 La restauration DomusVi



DomusVi  
En toute confiance

4 Carrière Dis Amourous - 30128 Garons  
Tél. : 04 66 76 08 04 - Fax : 04 66 67 28 37  
[cinq-sens-garons@domusvi.com](mailto:cinq-sens-garons@domusvi.com)

Retrouvez toute l'actualité de notre résidence sur  
[www.residencelescinqsens.com](http://www.residencelescinqsens.com)

 **AÉROPORT NÎMES**  
GRANDE PROVENCE - MÉDITERRANÉE



Découvrez nos destinations en vol direct au départ de Nîmes

[nimes.aeroport.fr](http://nimes.aeroport.fr)